

Lettre ouverte à Monsieur Saul Polo
Député de Laval-des-Rapides
400, boulevard Saint-Martin Ouest, Bureau 309
Laval (Québec) H7M 3Y8

Le 1^{er} mai 2015

Monsieur le député,

Nous sommes près de 500 membres du Syndicat de professionnelles et de professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) œuvrant dans le territoire lavallois, notamment à la CSST, au ministère de la Famille et des Aînés, à la SAAQ, au ministère de la Justice, à la Régie du bâtiment, à la Commission des normes du travail, au ministère de la Sécurité publique, à la Commission des lésions professionnelles, à la Direction des poursuites criminelles et pénales, au Collège Montmorency ou à l'Agence de revenu du Québec.

En ce Premier Mai, Fête des travailleuses et des travailleurs, Journée internationale des travailleuses et des travailleurs, nous vous rappelons que les personnes qui travaillent forment la majorité de vos électeurs et méritent de bénéficier de services publics de qualité.

Nous ne nous opposons bien sûr pas à l'effort de bien gérer l'économie, s'il ne devient pas une machination pour refuser de négocier les salaires et les conditions de travail.

Comment accepter des restrictions budgétaires importantes qui touchent les services à la population et les personnes qui rendent ces services, alors que des centaines de millions sont versés par le gouvernement à de grandes entreprises?

En pleine négociation de nos conventions collectives, nous sommes venus vous rappeler que la libre négociation est un droit que le gouvernement a le devoir de respecter et de protéger. Il en va de la liberté. Nous n'accepterons pas de menace de loi dite spéciale ou de décret.

Nous vous demandons, Monsieur le député, de transmettre au gouvernement que le rôle discret mais essentiel des personnes professionnelles qui planifient, innovent et se dévouent dans le service public mérite d'être pleinement reconnu.

Veuillez agréer nos meilleures salutations,

Alain Frappier

Rép. à la mobilisation

Section L

SAAQ

Alain Salois

Secrétaire de section

Section R02

ARQ

Pierre Cohen-Bacrie

Secrétaire de section

Section N-Collèges

Col. Montmorency

José-Carlos Pascual

Délégué

Section L

CSST